

# Sur le mythe colonial de l'inépuisabilité des ressources forestières (Afrique occidentale française / Afrique équatoriale française, 1900-1940)

Jean-Yves Puyo

Volume 45, numéro 126, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/023004ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/023004ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Puyo, J.-Y. (2001). Sur le mythe colonial de l'inépuisabilité des ressources forestières (Afrique occidentale française / Afrique équatoriale française, 1900-1940). *Cahiers de géographie du Québec*, 45(126), 479-496. <https://doi.org/10.7202/023004ar>

Résumé de l'article

Le début du XXe siècle voit se forger le mythe de l'inépuisabilité de la ressource forestière africaine : de très vastes superficies forestières, d'une très grande richesse et se renouvelant « automatiquement » grâce à une importante dynamique végétale d'origine spontanée. Ce type d'exagération découle de tout un ensemble complexe de facteurs que nous nous proposons de mettre en évidence. Si une certaine méconnaissance des réalités du terrain peut se comprendre pour la période 1900-1920, la permanence d'un tel cliché jusqu'aux années 1930 relève d'une tromperie savamment orchestrée, à l'origine de bien des déboires humains et financiers. S'intéresser à ce mythe déjà ancien nous apparaît d'autant plus pertinent que l'inquiétude des scientifiques quant à la préservation des ressources forestières mondiales est toujours très vive.

---

# Sur le mythe colonial de l'inépuisabilité des ressources forestières (Afrique occidentale française/Afrique équatoriale française, 1900-1940)

**Jean-Yves Puyo**

Laboratoire SET, UMR n° 5603

jean-yves.puyo@univ-pau.fr

## Résumé

Le début du XX<sup>e</sup> siècle voit se forger le mythe de l'inépuisabilité de la ressource forestière africaine : de très vastes superficies forestières, d'une très grande richesse et se renouvelant « automatiquement » grâce à une importante dynamique végétale d'origine spontanée. Ce type d'exagération découle de tout un ensemble complexe de facteurs que nous nous proposons de mettre en évidence. Si une certaine méconnaissance des réalités du terrain peut se comprendre pour la période 1900-1920, la permanence d'un tel cliché jusqu'aux années 1930 relève d'une tromperie savamment orchestrée, à l'origine de bien des déboires humains et financiers. S'intéresser à ce mythe déjà ancien nous apparaît d'autant plus pertinent que l'inquiétude des scientifiques quant à la préservation des ressources forestières mondiales est toujours très vive.

**Mots-clés :** colonisation, ressources forestières, aménagement forestier, Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française.

## Abstract

**On the Colonial Myth of the Inexhaustibility of Forest Resources  
(French Western Africa/French Equatorial Africa, 1890-1940)**

The myth of inexhaustible African forest resources was constructed at the beginning of the XX<sup>th</sup> century and lasted for years. It promoted the view of a very rich forest, over vast surfaces, easily renewing itself through strong, spontaneous vegetation dynamics. This exaggeration comes from a great number of factors that we propose to highlight. If the lack of knowledge of field realities can partially account for the period 1900-1920, the late persistence of such a stereotyped view is the result of a well orchestrated lobbying which is at the origin of great human and financial hardships. The understanding of this gives perspective to the contemporary concern of scientists for the conservation of global forest resources.

**Key Words:** colonisation, forest resources, forest management, French Western Africa, French Equatorial Africa.

---

Il n'a pas fallu attendre le sommet de Rio en 1992 pour que scientifiques et politiques se penchent sur le problème de l'épuisement des ressources forestières mondiales. Depuis plus d'un siècle, ce sujet ne cesse d'être régulièrement débattu dans le cadre d'instances internationales, de la Société des Nations à la FAO. Longtemps, les grandes puissances européennes et nord-américaines ont repoussé toute prise de position forte. Les raisons de cette inaction demeurent multiples. Mais parmi elles, on ne peut écarter le poids du contexte colonial. La création, notamment par la France et la Grande-Bretagne, de vastes domaines coloniaux largement pourvus en peuplements forestiers présentés comme inépuisables, n'a pu que favoriser cette attitude, car la logique d'expansion et de maintien des colonies pouvait s'appuyer sur une croyance en l'abondance des ressources. Croire celles-ci inépuisables revenait à masquer pour près d'un demi-siècle l'importance de mettre en place une politique aménagiste soucieuse de leur renouvellement.

Il est donc approprié de se pencher sur ce que l'on peut considérer comme le mythe de la forêt inépuisable dans un contexte de colonisation. Le cas de l'Afrique noire française sera utilisé dans le cadre de cet article, du début du XX<sup>e</sup> siècle (marqué par la fin de la conquête militaire) à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, soit « l'âge d'or » de l'Empire français. La présentation (quoique limitée à une période) d'une forêt coloniale inépuisable apparaît comme une manifestation d'un mythe plus général, plus récurrent dans l'histoire, celui de l'inépuisabilité des ressources. La difficulté avec laquelle se mettent en place des politiques effectives de développement durable en porte le témoignage.

Nous nous attacherons donc ici à analyser comment s'est constitué ce mythe de l'inépuisabilité des ressources forestières et quels ont été ses avatars, dans le contexte colonial français de l'Afrique noire, de 1900 à 1940.

## UN MYTHE SUR FOND DE PRÉOCCUPATIONS ANCIENNES

Très tôt en Europe, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le risque d'une pénurie de bois entraîne l'apparition des premières réglementations visant à pérenniser la ressource forestière (première ordonnance royale française en 1219, complétée par la suite en 1291, 1319, 1346, 1388, 1515, 1518, 1561, 1597, etc.). Ces dispositions seront sans effet du fait des vicissitudes de l'histoire et ce, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, période où le renforcement des autorités royales permet la mise en place de corps de surveillance chargés du suivi des nouvelles législations forestières. Pour la France, on peut citer la célèbre ordonnance dite de Colbert (de 1669) sur *Le faict des Eaux et Forêts*, source d'inspiration pour de nombreux États européens.

L'appréhension du problème à l'échelle du globe n'intervient qu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à la multiplication des données chiffrées (quoique très partielles et encore peu fiables) rendant possible l'analyse des productions et des besoins, pays par pays. En 1900, lors de l'Exposition universelle de Paris, l'inspecteur français des Eaux et Forêts Alphonse Mélard interpelle la communauté internationale sur les problèmes liés à la diminution des ressources forestières. Le formidable développement de la consommation de bois, combiné à une forte croissance industrielle en Europe et en Amérique du Nord, lui fait craindre une rapide pénurie :

---

« On marche vers la disette [...] Le manque de bois d'œuvre devrait se faire connaître avant 50 ans » (Mélard, 1900 : 54). En France, un grand nombre d'auteurs reprennent son argumentaire<sup>1</sup>. Les parlementaires français s'en inspirent pour faire adopter toute une série de textes législatifs relatifs à la préservation et au développement de la ressource forestière nationale<sup>2</sup>. Treize ans plus tard, lors du congrès forestier international de Paris réunissant les délégations de 25 pays (toutes les plus grandes puissances économiques hormis l'Allemagne), le problème de la ressource forestière se voit une nouvelle fois abordé et débouche sur un triple constat : en premier lieu, si les intervenants jugent exagérés les propos d'Alphonse Mélard, on n'écarte pas la menace d'une pénurie de bois « à un moment donné » (Madelin, 1913 : 383). En second lieu, les vastes superficies forestières encore peu ou pas exploitées, des colonies françaises et anglaises jusqu'aux vastes forêts nord-américaines, ne s'avèrent pas encore disponibles, faute de moyens d'exploitation et d'extraction des bois. Enfin, les forêts coloniales, notamment françaises, malgré « leur immense superficie », n'apparaissent pas inépuisables, à l'exemple de la forêt malgache déjà ruinée pour les deux tiers de sa superficie : « Il se pourrait que des coupes sombres les anéantissent pour des siècles » (Chaplain, 1913 : 161). Aussi le congrès émet-il le vœu qu'un programme d'aménagement progressif des forêts coloniales soit rapidement mis en œuvre. Néanmoins, malgré ces mises en garde, les principales puissances coloniales ne prennent guère de mesures d'aménagement et encore moins de reconstitution des zones déjà exploitées. Les raisons de cette non-intervention nous semblent multiples, combinant l'aspect florissant des peuplements forestiers tropicaux et équatoriaux (une végétation exubérante caractérisée par une forte densité en arbres de grande taille) à l'absence sur place d'un personnel administratif « qualifié », chargé de gérer rationnellement la ressource forestière (Puyo, 2000 : 160).

Aussi, ce début du XX<sup>e</sup> siècle voit se forger pour près d'un quart de siècle le mythe de l'inépuisabilité de la ressource forestière africaine, sous l'action du *lobby* colonial, très influent en France sous la Troisième République : de très vastes superficies forestières, d'une très grande richesse et se renouvelant « automatiquement » grâce à une importante dynamique végétale d'origine spontanée. Exemple caractéristique des premiers temps du mythe, cette tirade plus qu'optimiste de Régis Pral, grande figure du négoce français et ancien exploitant colonial, lors du congrès international de 1913 : « Dans la région de Konakry, il y a du bois pour des centaines et des milliers d'années; au fur et à mesure qu'on les rase, les bois repoussent » (Pral, 1913 : 479).

La concession par l'État français fin 1899 de la plus grande partie du Congo français (les actuels Gabon, Congo-Brazzaville et Centre-Afrique) à de grandes sociétés privées, au nombre de 40 pour des superficies allant de 200 000 à 14 millions d'hectares, crée d'immenses zones de non droit, caractérisées par une exploitation dramatique des indigènes « soumis à un régime de travail forcé comparable à l'esclavage, pire que l'esclavage sous certains rapports » (Challaye, 1935 : 72). Cette exploitation privée des ressources forestières africaines en dehors de tout contrôle administratif, de même que l'éloignement de la Métropole, n'aideront pas à dissiper le mirage forestier. Celui-ci ne s'éteindra, comme nous le verrons, qu'avec la disparition des grandes sociétés concessionnaires, contrecoup de la crise économique mondiale du début des années trente.

---

S'intéresser à ce mythe déjà ancien nous apparaît d'autant plus pertinent que l'inquiétude des scientifiques quant à la préservation des ressources forestières mondiales demeure toujours très vive. Dès l'après-guerre, un grand nombre de rapports de recherche ont souligné l'ampleur, dans les forêts tropicales, des dommages associés aux opérations d'exploitation. Pour le monde francophone, nous pouvons citer les importants travaux d'André Aubréville sur l'inexorable dégradation des forêts tropicales africaines<sup>3</sup>. Les études réalisées par ailleurs tant en Afrique (Dawkins, 1958; Redhead, 1960), en Asie du Sud-Est (Nicholson, 1979; Padoch et Peluso, 1996) qu'en Amérique latine et aux Caraïbes (Jonkers, 1987; Schmitt, 1989; Costa Filho, 1991), montrent que les dégâts augmentent fortement avec la mécanisation, d'autant plus que les terrains sont accidentés. Cette littérature scientifique donne à penser que la durabilité de la production de bois et des autres ressources fournies par la forêt est de plus en plus menacée dans les forêts tropicales (Maini, 1992 : 8).

Aussi retrouve-t-on, dans l'analyse des mécanismes passés d'apparition et de persistance du mythe de la forêt africaine inépuisable, une grande partie des facteurs qui freinent actuellement les politiques de gestion durable des forêts tropicales : poids des groupes de pression industriels et politiques, combinés au mirage vert d'un tapis forestier foisonnant et immense. Ce constat s'avère d'autant plus cruel que les décennies passent et que l'incurie persiste, comme si l'aménagement forestier, par la gestion du long terme qu'il véhicule obligatoirement, échappait trop souvent à la rationalité. Notons que la FAO a lancé dernièrement une énième étude consacrée aux *Perspectives forestières pour l'Afrique* (FOSA, 1999-2002) chargée d'analyser l'état actuel, les tendances et les principaux facteurs qui modèlent la foresterie africaine et d'évaluer l'évolution potentielle du secteur jusqu'en l'an 2020.

Des travaux récents consacrés à la redécouverte de l'aménagement colonial montrent clairement comment celui-ci a constitué « un véritable creuset expérimental d'idées, de recherches et d'actions, dont est issu un bon nombre des fondements contemporains de la modernité » (Berdoulay et Soubeyran, 2000 : 14). La gestion des ressources n'y a pas échappé. Aussi, retourner à ces sources et en comprendre les avatars ne peuvent que nous éclairer sur le poids de mythes anciens sur le devenir des politiques concernant les ressources forestières.

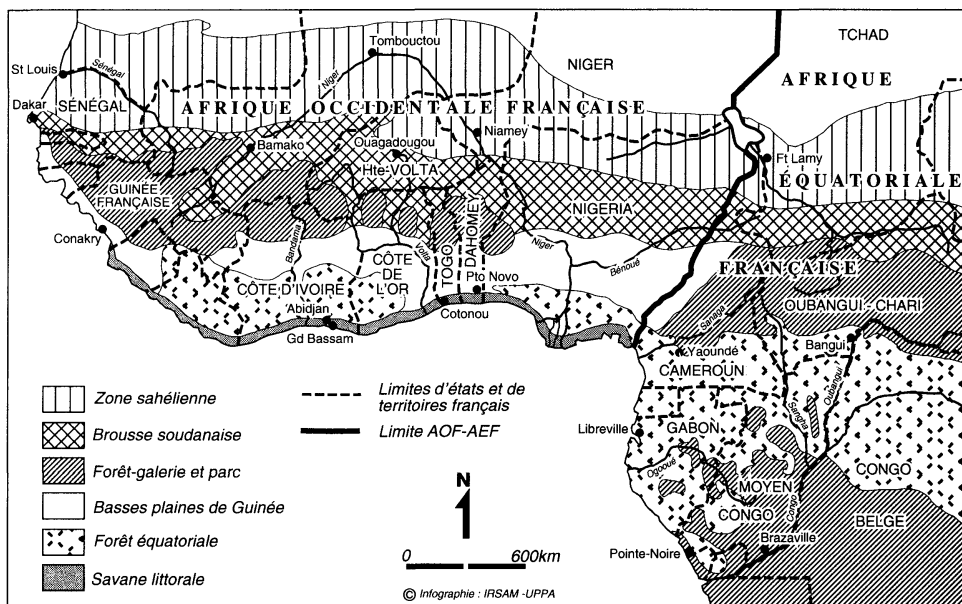
## UN MILIEU NATUREL MÉCONNU, EN MAL D'ÉTUDE SCIENTIFIQUE

À la fin de la grande phase d'expansion coloniale française, la surface forestière nouvellement conquise couvre une superficie très importante (figure 1), estimée à près de 90 millions d'hectares (chiffre à comparer aux 10 millions d'hectares de la métropole), dont près de 60 millions d'hectares en Afrique noire, à savoir 30 pour le Gabon, 15 pour le Cameroun et 12 pour la Côte d'Ivoire (Bertin, 1920 : 74).

Paradoxalement, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle (1900-1905), alors que la puissance colonisatrice présente un déficit chronique en production de bois, ces nouveaux domaines forestiers ne sont la source que d'un commerce très réduit, à savoir quelques milliers de tonnes d'acajou (*Khaya ivorensis*) originaire de Côte d'Ivoire et d'okoumé (*Aucoumea klaineana*) du Gabon; et dans les ouvrages de vulgarisation de cette même

époque, toute à la gloire du nouvel empire français, la description des richesses forestières de l'Afrique occidentale française (AOF) et de l'Afrique équatoriale française (AEF) n'occupe que quelques lignes<sup>4</sup>. Les exportations coloniales en bois tropicaux augmentent ensuite très fortement durant les années 1905-1913, passant de 10 000 à 42 000 tonnes pour l'acajou et de 6000 à 150 000 pour l'okoumé (Terver, 1947 : 57).

**Figure 1** Les formations végétales en AOF-AEF (1920)



Si le mouvement d'extension s'interrompt avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, ce court « âge d'or » paraît au fondement des premières exagérations sur la richesse des peuplements forestiers équatoriaux. Ces erreurs quant à l'évaluation du potentiel forestier des territoires nouvellement annexés découlent directement de la méconnaissance géographique de ces milieux (localisation et quantification) et de leur fonctionnement. Des chefs militaires français, fers de lance de la conquête, sont à l'origine de la propagation du mythe, par le biais d'une littérature fleuve qu'ils signent dans les années 1890-1910, soit un nombre considérable d'ouvrages, de plaquettes et d'articles parus dans la presse spécialisée (telles les *Annales coloniales*, le *Monde colonial illustré*, la *Revue de l'Afrique française*, la *Revue des troupes coloniales*) mais aussi grand public, ou encore dans les très nombreuses publications des sociétés locales de géographie. Au fil des passages guerriers, les quelques descriptions des milieux traversés nous dépeignent toujours une forêt tant majestueuse par sa composition qu'oppressante et dangereuse pour l'homme, à l'exemple de cette présentation de la forêt du Grand Bassam (Côte d'Ivoire) par le très prolifique Baratier, futur général :

Je l'ai traversée cette forêt; dans sa partie la plus étroite, heureusement [...]. Pour circuler sur ces chemins à peine frayés, il faut être un acrobate de profession [...]. On escalade les troncs les plus petits (des arbres abattus par la « vieillesse »); sous les gros (ils ont parfois 3 à 4 mètres de diamètre), on se glisse, on rampe, le dos raclant l'écorce, les mains plongeant dans une pourriture de feuilles, de débris végétaux, d'où sortent des myriades d'êtres grouillants, fourmis rouges ou blanches, scolopendres, araignées, vermines de toutes nuances et de toutes dimensions [...]. Cette forêt, où la vie est répandue à profusion, donne l'impression de la mort. Elle n'est pas une prison, elle est un tombeau. Un tombeau royal, immense, une colonnade d'acajou de 60 mètres de hauteur; et l'homme écrasé sous ce poids, ne pouvant même pas se redresser, étouffe, aspire à l'air libre [...]. Ces arbres ont un âge devant lequel l'imagination recule; à côté d'eux, nos géants d'Europe sembleraient des nains (Baratier, 1912 : 43).

Si la forêt équatoriale forme un milieu certes difficile à pénétrer, le fait de forcer quelque peu le tableau relève d'un procédé ancien et bien connu destiné à rehausser les mérites de l'auteur, à l'exemple d'un Jules César décrivant une Gaule très largement couverte de forêts profondes et peuplée de combattants redoutables.

Néanmoins, jusqu'aux années 1920, les géographes « de cabinet » se réfèrent très largement à ces récits guerriers pour traiter des nouvelles colonies. On retrouve ainsi amplement cités les Baratier, Mangin, Marchand, Meynier, mais aussi Binger et Gallieni (pour Madagascar), ces deux derniers auteurs relevant de la prolifique catégorie des militaires coloniaux « aménageurs ». Fait encore méconnu, cette corporation apparaît au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'œuvre du Maréchal Suchet en Aragon, durant les guerres napoléoniennes<sup>5</sup>; on trouve ensuite un grand nombre de figures célèbres, de Bugeaud (Algérie) et Faidherbe (Sénégal) jusqu'au Maréchal Lyautey (Maroc). Depuis la conquête algérienne (1830-1851), les officiers français se sont vus fréquemment confier des rôles importants d'organisation des territoires récemment annexés, avant la mise en place d'une administration civile. Ces attributions, quelque peu nouvelles et bien éloignées du simple apprentissage du maniement des troupes, font que les militaires français, notamment sous la Troisième République, s'ouvrent à diverses disciplines, n'hésitant pas à faire de multiples propositions relevant de l'aménagement du territoire, tel le capitaine Roudaire et sa mer intérieure tunisienne (Soubeyran, 1994). Trop souvent, les militaires surestiment les potentialités coloniales locales, cette exagération relevant tant de la volonté de convaincre que d'une certaine ignorance. L'exemple du capitaine Houdaille est en cela caractéristique : de 1897 à 1898, il parcourt en tous sens la Côte d'Ivoire afin de déterminer le meilleur tracé pour une ligne de chemin de fer reliant le littoral au Soudan, destinée principalement à la mise en valeur des produits de la forêt. Le rapport final, qui présente entre autres la richesse en bois exploitables de toutes les contrées traversées, connaît en France un grand retentissement. Or, cette mission ne comprenait aucun botaniste et les échantillons en bois rapportés ne servirent pas à grand chose car il était alors impossible de savoir à quelles espèces d'arbres ils se rapportaient... Houdaille multiplie néanmoins les descriptions dithyrambiques de la forêt équatoriale traversée : « Lorsqu'on aura extrait annuellement de la Côte d'Ivoire 300 000 mètres cubes de bois, ce qui représente le chargement complet de 200 navires, on n'aura enlevé que la millième partie de la richesse forestière comprise entre la Bandama et la Côte d'Or anglaise. On peut donc pendant 100 ans mettre la forêt en coupe réglée sans que l'aspect du pays soit modifié » (Houdaille, 1920 :

---

136). Or, de telles affirmations ne reposent sur aucune base scientifique, sinon un simple raisonnement mathématique découlant d'un volume estimé à l'hectare multiplié par une surface théorique. Ainsi, la confrontation avec le terrain débouchera sur un tout autre constat...

Malgré le manque évident de méthode des missions militaires d'exploration, celles-ci se poursuivent tant en AOF qu'en AEF. Ainsi, en 1910, le commandant Gros, chargé de compléter les travaux de Houdaille pour la Côte d'Ivoire, rend un rapport du même acabit concluant à une superficie exploitable estimée à 6 millions d'hectares pour un volume sur pied de 300 millions de mètres cubes, représentant une valeur de 18 milliards de francs-or (RGD, 1911 : 543). Immédiatement, les forestiers français dénoncent ces conclusions en des termes peu aimables : « estimation ultra-optimiste », « utopie chimérique », « à chacun son métier dit un certain adage » (*ibid.* : 544.). La majeure partie de leur argumentation repose sur les premiers travaux « sérieux » tout récemment publiés par Auguste Chevalier, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, grand connaisseur des forêts tropicales et équatoriales parcourues longuement, notamment durant ses jeunes années en tant que scientifique réquisitionné d'office pour certaines missions militaires. Dans son ouvrage intitulé *Les bois de la Côte d'Ivoire*, il s'élève fermement contre les prévisions forestières des militaires, en malmenant plus particulièrement les conclusions de Houdaille :

Si fournies que soient les forêts vierges, si grande que soit la poussée de la végétation dans les pays tropicaux humides, ces forêts ne sont point inépuisables [...]. Il ne faut pas se dissimuler que le mal existe déjà et beaucoup de territoires de cette colonie considérés comme occupés par la forêt primitive, sont en réalité recouverts d'une forêt très pauvre en essences utilisables, forêt qui s'est reconstituée sur l'emplacement des anciennes cultures indigènes<sup>6</sup>.

De même, l'auteur dénonce fermement le pillage du domaine public par les exploitants privés, tel l'abattage systématique des arbres sans discernement des essences, parfois même dans des périmètres où l'évacuation des bois s'avère impossible, faute d'un débit suffisant des rivières.

Les travaux d'Auguste Chevalier marquent en fait la fin d'une époque, celle d'une certaine méconnaissance de l'écosystème des forêts tropicales et équatoriales. Si l'on peut bien admettre que les militaires aient pu être abusés par le formidable foisonnement des groupements végétaux, désormais ces impressions deviennent moins acceptables, notamment de la part de certaines catégories professionnelles comme les forestiers ou les administrateurs coloniaux.

## LES BOIS COLONIAUX AU SECOURS DE LA MÉTROPOLE FRANÇAISE

Le début de mise en valeur des ressources forestières date des années 1890, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Moyen-Congo. Les tonnages exportés d'AOF et d'AEF avant la Grande Guerre demeurent toutefois très modestes, à savoir un total de 160 000 mètres cubes, alors que la France présente à la même époque un déficit de plus 3,5 millions de mètres cubes (Rouget, 1919 : 3). De plus, elle n'importe pour ses propres besoins qu'une part très modique de ces tonnages coloniaux, à savoir moins de 20 % de la production d'acajou et de 15 % de celle de l'okoumé, l'Allemagne



achetant près de 70 % de la production gabonaise<sup>7</sup>. À cette époque, le marché des bois exotiques d'Hambourg fixe le prix de l'okoumé, les plus grandes maisons de courtage, comme la Compagnie Wœrmann, affrétant des bâtiments spécialement aménagés pour son transport; d'où cette remarque d'un négociant français sur « les étrangers [connaissant] mieux les bois de nos colonies que nous-mêmes » (Bailly, 1924 : 378)!

L'impact de ce vaste domaine forestier sur le marché des bois de la Métropole est donc resté très faible jusqu'à la Première Guerre mondiale. Ce conflit provoque une augmentation très importante des besoins en bois durant les 5 années de guerres et en particulier de bois spéciaux, notamment pour la construction aéronautique, comme des bois très durs pour les hélices ou au contraire très légers comme l'okoumé destiné aux placages des carlingues d'avion. Or, avec le début du conflit, l'exploitation des bois coloniaux s'est vue totalement désorganisée; en premier lieu, de nombreux chantiers interrompent très rapidement leur activité, à la suite de la mobilisation du personnel d'encadrement européen. De plus, le développement de la chasse sous-marine allemande, combiné à la nécessité de réserver les navires au transport des hommes de troupe et des produits alimentaires de première nécessité, perturbent durablement une production forestière somme toute encore modeste. Notons pour l'anecdote que les Allemands réussissent à maintenir une part non négligeable de leurs approvisionnements en okoumé *via* des sociétés écrans hollandaises.

Face à la pénurie de bois spéciaux, le gouvernement français se rappelle tardivement la présence, en son empire d'Afrique noire, d'un nombre considérable d'essences forestières, dont certaines peut-être capitales pour l'effort de guerre; aussi lance-t-il durant l'année 1916 une mission franco-britannique chargée d'inventorier, tant dans les possessions anglaises que françaises, les potentialités forestières existantes. Cette expédition, la mission Bertin, du nom de l'inspecteur des Eaux et Forêts chef de file des participants français, constitue un événement important dans la mise en valeur coloniale. En effet, à l'exemple des anciens rapports militaires, André Bertin développe une thèse aux antipodes des écrits d'Auguste Chevalier, en concluant à l'immensité de la richesse forestière coloniale : « Leurs ressources, de beaucoup supérieures à nos besoins nationaux, sont telles que nos statisticiens eux-mêmes ne sont pas encore parvenus à évaluer approximativement le nombre de milliards de mètres cubes de bois qu'elles renferment » (Bertin, 1921 : 3). Après guerre, en tant que conseiller technique auprès du ministère des Colonies (chef du service des bois coloniaux), il plaidera inlassablement la cause des bois africains par le biais d'un grand nombre de publications écrites mais aussi de conférences radiotéléphoniques.

Le discours de Bertin est en réalité multiple, la mission de propagande qu'il assure au ministère l'obligeant à notre sens à jongler avec les demi-vérités. En premier lieu, le contenu reste très racoleur : les courageux qui se lancent dans l'exploitation forestière coloniale méritent de faire fortune – quant aux difficultés techniques de ce type d'activité, elles pourraient être résolues aisément si les banques n'étaient pas si frileuses envers les entrepreneurs coloniaux. En parallèle, il signale toutefois que la mise en place d'aménagements par un corps de forestiers coloniaux à créer d'urgence reste indispensable si l'on veut assurer la pérennité de la ressource :

---

Sans doute, l'étendue énorme de nos massifs et la luxuriante végétation tropicale peuvent nous rassurer provisoirement pour la conservation de l'état boisé; mais ce qu'il importe de garder, ce n'est pas une végétation quelconque, une brousse sans valeur d'où les beaux bois seraient exclus [...]. Cet aménagement de nos forêts coloniales doit être une œuvre de longue haleine; il n'est pas trop tôt pour se mettre à l'œuvre (Bertin, 1925 : 219).

De même, si l'auteur s'élève contre les conditions de travail de la main d'œuvre indigène, il n'en recommande pas moins un système de conscription obligatoire pour essayer de remédier au manque chronique de main d'œuvre consécutif au redémarrage de l'exploitation forestière<sup>8</sup>.

Après l'armistice, la demande nationale en bois destinés à la reconstruction des zones ravagées devient très importante. Or, les forêts de la métropole ayant été très lourdement mises à contribution afin d'assurer le ravitaillement des troupes françaises et alliées, la France se voit obligée de recourir massivement aux importations, avec près de 8 millions de mètres cubes achetés annuellement à l'exportation pour une valeur de près d'un milliard de francs. Certes vainqueur du premier conflit mondial, le pays connaît alors une situation financière très difficile; d'où l'idée avancée par certains forestiers et hommes politiques de combler le déficit par l'importation massive de bois issus des colonies : « Il importe que l'État prenne l'initiative de lancer ces bois sur le marché français et qu'on s'occupe, dès maintenant (1920), de remédier à la crise fatale du bois, afin de rattraper le temps perdu, car, jusqu'à présent, nous n'avons pas agi suffisamment » (Bertin, 1920 : 73).

Aussi, les gouvernements successifs de l'entre-deux-guerres fixent des objectifs de production qui s'avéreront dans les faits totalement irréalisables, car hors de proportion avec l'état de la ressource coloniale mobilisable.

## LA RÉPONSE DU TERRAIN

Très rapidement durant les années 1920, le ministère des Colonies doit déchanter malgré les propos « incantatoires » de certains de ses titulaires, tel Albert Sarrault, ministre des Colonies, qui en 1923 parle encore de « réserves pratiquement illimitées » (Sarrault, 1923 : 226).

Or, si le volume de bois sur pied demeure bien sûr important malgré les premiers gaspillages d'avant-guerre, le poids économique de cette ressource ne répondra néanmoins jamais aux attentes de ses inlassables promoteurs et ce, pour de nombreuses raisons.

## UNE GRANDE DIVERSITÉ DES ESSENCES

Contrairement à la forêt tempérée « aménagée » par des générations successives de forestiers, les peuplements primitifs tropicaux et équatoriaux présentent un très grand nombre d'essences forestières, avec plus de 1000 espèces pour la flore forestière de l'ouest africain, disposées en plusieurs strates de végétation. Les essences recherchées<sup>9</sup>, soit de grands arbres (souvent plus de 40 mètres de haut) disséminés dans les ensembles forestiers, dominent un étage principal formé par des arbres de 20 à 30 mètres et un étage inférieur comprenant des essences secondaires, elles-mêmes enchevêtrées.

Les botanistes signalent la part importante représentée par les essences dites à bois dur et très dur, alors que les marchés européens s'intéressent alors prioritairement aux bois tendres (comme l'okoumé) destinés à des placages économiques<sup>10</sup>. Toutefois, malgré ces caractéristiques botaniques et techniques désormais bien connues dès le début des années 1920, le *lobby* colonial, à l'exemple de M. Mirabel, directeur de l'Agence économique de l'AEF, poursuit le conditionnement des esprits dans la presse spécialisée forestière : « Au Gabon abonde l'okoumé qui se rencontre en peuplements denses et qui se reproduit spontanément » (Mirabel, 1926 : 685).

Pour cette essence, certains auteurs avancent des tonnages moyens de 140 mètres cubes à l'hectare, allant parfois jusqu'à 250 à 300 mètres cubes (Rouget, 1919 : 12), alors que les peuplements purs de cette essence sont rares et les volumes à l'hectare bien plus faibles. En 1917, Auguste Chevalier note une moyenne de 5 okoumés à l'hectare, pour un volume de 100 mètres cubes (ou l'équivalent de 50 tonnes de bois, un mètre cube d'okoumé pesant près de 500 kg). Encore s'agit-il des zones les plus riches, exploitées avant la Première Guerre mondiale. Aussi, en 1934, du Vivier de Streel, le président de la Chambre Syndicale française des Importateurs de Bois (et qu'on ne peut taxer de pessimiste), signale que sur les 1 500 000 d'hectares de forêts alors donnés en concession, on ne trouve en moyenne qu'un okoumé exploitable par deux hectares sur deux tonnes de bois par hectare, « tant est grande la variété des essences dans la forêt équatoriale » (du Vivier de Streel, 1934 : 52). Pour l'acajou, le constat s'avère encore plus décevant avec une densité de un acajou pour 10 hectares (Aubréville, 1948 : 167)...

Aussi, après avoir rêvé d'arbres gigantesques et de volumes fabuleux, le désenchantement de certains exploitants est de taille<sup>11</sup>. La forêt équatoriale apparaît donc pauvre en qualités de bois commercialisables, à tel point que pour l'exploitation, un forestier colonial parle alors de « chasse à l'arbre » : « Semblable exploitation, à la fois peu rémunératrice pour les exploitants et funeste pour la forêt, entraîne progressivement, par une véritable sélection à rebours, la disparition des essences les plus intéressantes » (Lavauden, 1935 : 354).

## LES DIFFICULTÉS D'EXPLOITATION

Les difficultés d'exploitation, minimisées par certains propagandistes, demeurent importantes du fait des caractéristiques du milieu combinées à l'absence d'un réseau de voies de communication. La collecte des bois se limite aux régions situées à proximité des voies d'évacuation, chemins de fer, lagunes ou rivières. Dans la grande majorité des cas, les billes, abattues à la hache en saison sèche, atteignent la côte par flottage libre ou par radeaux pendant les crues de mai à août. Aussi une saison plus sèche peut-elle entraîner la ruine des petits exploitants, le débit des rivières ne permettant plus de convoier les billes récoltées.

De même, les chantiers manquent chroniquement de main-d'œuvre, tant d'agents techniques qualifiés issus de la métropole que de manœuvres indigènes, ainsi que de moyens mécaniques, scies à rubans, débardeurs, convoyeurs de radeaux, etc. Jusqu'aux années 1930, l'exploitation reste très peu mécanisée, l'évacuation des bois jusqu'aux rivières se faisant à bras d'hommes, les animaux de traits importés ne

---

résistant pas au climat et aux maladies. Or, il faut entre 50 à 80 travailleurs pour haler une bille jusqu'à la rivière, sur des distances parfois de 5 à 6 kilomètres, travail extrêmement pénible et mal rémunéré malgré les premières lois sur le travail indigène entrées progressivement en vigueur en AOF durant cette même époque<sup>12</sup>.

Aussi, dans certaines régions faiblement peuplées du Gabon, les entrepreneurs forestiers louent le service de sergents recruteurs ou n'hésitent pas à débaucher les travailleurs des chantiers voisins par la promesse de meilleures conditions de travail.

## LE MIRAGE DES SUPERFICIES

Les difficultés d'exploitation combinées à la relative pauvreté en produits exploitables de certaines formations forestières provoqueront une révision considérable de la superficie forestière jugée productible. Les 60 millions d'hectares espérés au début du XX<sup>e</sup> siècle s'amoindrissent alors amplement au fur et à mesure des expéditions d'exploration, mais aussi de la prise en compte des réalités économiques de la filière bois. Les forêts camerounaises, passées sous mandat français au lendemain de la Première Guerre mondiale, en représentent un exemple caractéristique. Pour la puissance coloniale précédente, l'Allemagne, ces forêts couvrent 8 380 000 hectares, chiffre ensuite porté par Bertin à 12 millions, puis à 17,5 millions dans les statistiques françaises des années 1930. Or, pour l'inspecteur des Eaux et Forêts en charge du service forestier du Cameroun durant ces mêmes années, la zone forestière exploitable se réduit considérablement si l'on tient compte des réalités économiques d'exploitation (la sortie des bois par chemin de fer et cours d'eau) :

La forêt du Cameroun ne nous offre qu'une superficie de 3 300 000 hectares ayant un intérêt pratique et réel, parmi lesquels 2 200 000 hectares seulement portant sur les aires des essences actuellement exportées. Encore convient-il de remarquer que ces chiffres sont des maxima [...]. On est loin, comme on le voit, d'une réserve inépuisable (Foury, 1934 : 128).

Et l'on peut faire le même type de constatation pour les forêts de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Moyen-Congo.

## DES PRODUITS PEU CONNUS EN MÉTROPOLE

Le faible niveau des exportations en bois coloniaux vers la métropole constitue un autre frein au développement de l'exploitation coloniale. Faute d'organisation, les entrepreneurs coloniaux ne peuvent pas proposer de sciages normalisés; ainsi leurs productions restent mal connues en France et souffrent de cette inorganisation des débouchés. De plus, d'importants droits de douane frappent les bois des colonies françaises à leur entrée dans la métropole, ce qui diminue d'autant leur compétitivité vis-à-vis des essences indigènes. Aussi, au début des années 1920, près des deux tiers des grumes et sciages coloniaux sont-ils exportés directement vers des pays étrangers<sup>13</sup>. L'Allemagne reprend rapidement la première place pour l'importation des okoumés gabonais, avec près de soixante pour cent du volume total pour l'année 1924, ce que dénonce vivement le lobby français du bois colonial :

Nos bois coloniaux, - mais nous n'avons que très peu de Français voulant aller les exploiter - et pas de compagnies de navigation, pas d'armateurs, pas de navires pour les apporter en France [...]. Puisque les Français ne peuplent pas leurs colonies, les Boches (le gouvernement français les laissant faire) trouvent très naturel de les y remplacer : c'est la pénétration pacifique, et rémunératrice en attendant... l'autre (JDM, 1923 : 294).

Et paradoxalement, l'État français, qui espérait beaucoup en le secours des forêts coloniales au lendemain de la Première Guerre mondiale, ne se montre guère dynamique dans son soutien aux productions forestières coloniales.

## LE TOURNANT DES ANNÉES 1920 : VERS LA FIN DU MYTHE

Alors que les rapports et études « sérieuses » se multiplient de 1910 à 1930, le mirage de la forêt inépuisable se maintient malgré tout grâce à l'appui, non plus des militaires, mais du *lobby* colonial. L'analyse de la presse forestière est en cela significative. En juillet 1928, la revue *Bois et scieries* se fait l'écho d'une conférence de Roger Sargos, grand publiciste du bois colonial, lors du Congrès forestier national tenu à Lyon cette même année et dans laquelle l'auteur dénonce « la part de légende qui entourait jusqu'ici la richesse de la forêt équatoriale » (Anonyme, 1928 : 1457). Or, quelques mois plus tard, cette même revue publie un article consacré aux forêts de l'AEF dans lequel la forêt équatoriale est assimilée à « une mine aérienne sans cesse renaissante (qu'une) exploitation intensive ne tarira pas » (A. L., 1929 : 1794).

Et nous pourrions multiplier ce type d'exemple pour toutes ces années 1920. Le mirage colonial s'estompe toutefois à la fin de cette période, après la grave crise économique qui frappe la filière-bois coloniale. Si, avant 1914, une part non négligeable de l'exploitation est assurée par de petites entreprises, ces dernières disparaissent durant l'entre-deux-guerres au profit de groupements plus puissants faisant appel à l'actionnariat. Jusqu'à 1929, ces structures (sauf cas particuliers) dégagent d'importants bénéfices, profitant d'une croissance toujours exponentielle de la demande en bois coloniaux, à l'exemple de l'okoumé gabonais : 150 000 tonnes en 1913 contre 360 000 tonnes en 1928, année de surproduction qui se traduit par un surplus d'invendus avoisinant les 60 000 m<sup>3</sup>, stockés sur les docks de Rotterdam et de Hambourg. Le contrecoup de l'effondrement financier américain n'améliorera guère la situation, les stocks se multipliant, entraînant une chute sévère des prix<sup>14</sup>. Il faut toutefois souligner la multiplication par trois du prix de l'okoumé FOB entre 1924 et 1928, la tonne passant ensuite de 900 francs en août 1930 à 425 francs en octobre 1932, au plus fort de la crise :

Les pertes sont énormes et les pertes au bilan de 1931 que l'on nous montrera l'année prochaine seront encore plus accentuées [...]. Aussi bien en France qu'en Allemagne et en Angleterre, des usines de déroulage sont fermées ou marchent à 50 % de rendement [...]. La situation mondiale est telle que l'on doit faire plutôt moins que plus, juste le nécessaire pour tenir son affaire en marche au ralenti, et voir venir (Moeller, 1929 : 2700).

Face à une surproduction estimée à 100 000 tonnes, les producteurs demandent alors la mise en place par l'État de quotas de production, mesure qui ne verra jamais le jour en raison de la cascade de faillites retentissantes frappant la profession<sup>15</sup>.

## CONCLUSION : DE L'EXPLOITATION COLONIALE À L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Avec l'impact durable de la crise de 1929 sur le marché des bois exotiques, le rêve de profits fabuleux issus d'une forêt inépuisable s'achève; le total des exportations ne reviendra au niveau de la fin des années 1920 (soit près de 400 000 tonnes d'exportations pour l'AOF et l'AEF) qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Comme le signale un forestier en 1935 : « Personne ne croit plus aujourd'hui à la légende de la richesse inépuisable des forêts coloniales, et tout le monde s'accorde pour constater que, dans son état actuel, la forêt équatoriale en particulier renferme trop peu de sujets de valeur » (L. S., 1935 : 625).

L'optimisation de la ressource et en particulier la mise en place de premières expérimentations visant à reconstituer et à enrichir les périmètres de forêts secondaires devient désormais prioritaire. De même, on n'envisage plus l'exploitation que sur une dizaine des 90 millions d'hectares des forêts africaines de l'Empire français. Après s'être fixé comme objectif des exportations annuelles de bois coloniaux avoisinant les 8 millions de tonnes, les autorités françaises revoient rapidement à la baisse leur chiffre : en 1935, la production coloniale exportée représente 540 000 tonnes, volume auquel il faut soustraire quelque 400 000 tonnes importées, soit au final un modeste excédent de 140 000 tonnes, alors que la France présente à cette même période un déficit de 4,6 millions de tonnes. On parlera encore d'un potentiel annuel d'exportation de 4,5 millions de tonnes d'essences utilisables, mais « à condition d'organiser la production et de substituer en France à diverses essences actuellement importées de l'étranger des essences coloniales », chiffre encore « extraordinaire » et jamais atteint (Crespel, 1934 : 34).

En parallèle, d'autres projets d'intensification de la production voient le jour, telle cette proposition visant à concentrer les investissements sur une superficie restreinte de 200 000 hectares, afin d'assurer la pérennité de la production. Ce programme de 16 millions de francs, comprenant les travaux de mise en réserve, d'enrichissement et d'aménagement, devait être couvert par une souscription publique : « Ces dépenses seraient assurément rentables, car les forêts ainsi améliorées fourniront au bout de soixante à quatre-vingts ans, un minimum de 50 tonnes de bois de choix par hectare » (Meniaud, 1936 : 553).

Face à la diminution rapide de la superficie des forêts tropicales sèches, notamment le long des voies de communication (locomotives et vapeurs fonctionnant alors exclusivement au bois de feu), les autorités coloniales de l'AOF mettent très tôt en place (dès 1895) des dispositifs législatifs visant à classer des forêts; celles-ci sont destinées à garantir dans le futur les approvisionnements en bois de construction comme en bois de feu, grâce à la mise en place de plans d'aménagement forestier et à l'arrêt ou la limitation drastique des pratiques agro-sylvo-pastorales traditionnelles (Calandra, 2000 : 140). Si cette réglementation aboutit 40 années plus tard au chiffre honorable de 1,1 million d'hectares de forêt dense classés pour toute l'AOF, ce même type de réglementation échoue totalement pour l'AEF : un arrêté du 31 décembre 1929 ne prévoit plus que la possibilité d'établir les réserves forestières prévues par un décret publié en 1899! Toujours dans le cas de l'AEF, l'activité humaine des populations indigènes n'est pas supprimée, au grand désespoir de certains forestiers :

« Dans une réserve en effet, telle qu'on la conçoit à l'heure actuelle, toute action de l'homme devrait être proscrite ou à peu près » (Duplaquet, 1936 : 206). Aussi demandent-ils la limitation des droits d'usage pour essayer de stopper « les abus actuels qui ruinent la forêt » (*ibid.* : 207). Aucune suite n'est cependant donnée à ce souhait, la politique forestière coloniale de la France changeant significativement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : après la simple cueillette, l'État français s'engage dans l'industrialisation des territoires coloniaux en vue de leur future émancipation politique. Le problème de la restauration des forêts déjà exploitées restant entier, les difficultés nouvellement posées aux tous jeunes États ne permettront pas la mise en place d'une politique forestière hautement interventionniste.

Ainsi, la gestion de la forêt coloniale a-t-elle été marquée par la prégnance – parfois forte, parfois plus diffuse – du mythe colonial de l'inépuisabilité des ressources. Mais si ce dernier s'est effectivement bien manifesté pendant une période déterminée dans les politiques et pratiques de l'exploitation de la forêt, il connut rapidement ses limites, tant l'écart entre celui-ci et le potentiel réel s'avéra important, comme si les politiques de colonisation ou d'aménagement reposaient sur une relative mobilité des mythes qu'elles invoquent pour se développer.

Même actuellement, en ces temps de forte prise de conscience de la fragilité des écosystèmes terrestres, la forêt continue d'entretenir des approches aménagistes où s'interpénètrent mythe et analyse scientifique. C'est ainsi, par exemple, que le mythe des « poumons verts du Globe » a remplacé celui des « ressources forestières inépuisables », alors que les scientifiques émettent des réserves quant au bilan gaz carbonique fixé/oxygène dégagé des peuplements forestiers<sup>16</sup>.

## NOTES

- 1 À l'exemple du Comte de Roquette-Buisson, grand chantre du développement forestier : « On prétend aujourd'hui que la consommation phénoménale de papier qu'exigent les prodigieux journaux modernes, condamne inévitablement toutes les forêts du monde à disparaître avant un demi-siècle... Alors, il faut trouver autre chose pour fabriquer du papier » (1908 : 4).
- 2 Entre 1905 et 1913, on ne compte pas moins de 15 propositions de lois relatives à la production forestière (débattues à la Chambre des Députés et au Sénat) qui débouchèrent sur 7 lois et décrets modifiant le code forestier, dont l'importante loi Audiffred (2 juillet 1913) visant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées (Puyo, 1996 : 57).
- 3 « Nous assistons à l'agonie d'une flore et à des stades du dessèchement et de la dégradation de l'Afrique tropicale » (Aubrèville, 1947 : 20).
- 4 Ainsi, par exemple, dans l'ouvrage *Notre Empire colonial*, les auteurs, Henri Husson, Joseph Fèvre et Henri Hauser, consacrent une seule ligne aux exportations en palissandre et acajou de la Côte d'Ivoire et passent sous silence le potentiel forestier de territoires tels que le Gabon et le Moyen-Congo... À l'opposé, les potentialités agricoles sont longuement développées (Husson *et al.*, 1902 : 215).
- 5 L'influence de Suchet sur la conquête algérienne, puis sur les épisodes coloniaux du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, est à notre sens indéniable. Les principales figures militaires engagées en Algérie sont d'anciens soldats de l'armée d'Espagne, en particulier du 3<sup>e</sup> corps d'armée de Suchet : Clauzel, général de brigade en Espagne et gouverneur de l'Algérie en 1835 – Valée, ancien commandant de l'artillerie du 3<sup>e</sup> corps, futur maréchal puis gouverneur de l'Algérie après la prise de Constantine en 1837 – son successeur, Bugeaud, colonel sorti du rang, lui aussi futur maréchal et gouverneur de l'Algérie, de 1840 à 1847 (Puyo, 1998).

- 6 « Comment appliquer un raisonnement mathématique à une chose aussi variable que la composition d'une forêt tropicale? D'autre part, dans cette immense sylve, la plupart des régions ne sont pas exploitables par suite de leur éloignement des cours d'eaux flottables ou d'autres évacuations. Enfin, le rendement d'une forêt qui ne contient que 50 stères de bois utilisables à l'hectare et qui met de 60 à 150 ans pour produire des arbres adultes n'est pas suffisant pour qu'on puisse couvrir cette forêt d'une infinité de voies ferrées destinées seulement à l'évacuation du bois » (Chevalier, 1909 : 42).
- 7 Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne a développé une très importante industrie de transformation du bois, faisant largement appel à l'importation de bois exotiques issus de ses possessions africaines (Cameroun allemand et Est-Africain allemand), mais aussi des colonies françaises.
- 8 « La main-d'œuvre pour les travaux en forêt est actuellement gaspillée [...] En l'absence de tracteurs et de bêtes de somme, c'est à bras d'hommes que sont traînées les grumes, souvent sur des parcours de plusieurs kilomètres. Quatre-vingts ou cent hommes s'attellent à une grosse bille, on démarre au son de refrains rythmés, accompagnés d'efforts d'ensemble. Ces chants sont d'un bel effet sonore sous la voûte des ramures quand ils sortent de poitrines vigoureuses. C'est beau mais ce n'est pas bien logique » (Bertin, 1921 : 7).
- 9 Acajou, Iroko (*Chlorophora excelsa*), Tiama (*Entandrophragma angolense*), Bossé (*Guarea cedrata*), Makoré (*Mimusops Heckelii*), Bahia (*Mitragyne stipulosa*), Niangon (*tarrietia utilis*).
- 10 Pour le Gabon, Auguste Chevalier signale 39 % de bois très dur, 20 % de bois dur, 17 % de bois demi-dur, 12,5 % de bois tendre et 11,5 % de bois très tendre (1917 : 419).
- 11 « Une erreur fut commise à mon avis, très excusable pour l'époque d'ailleurs. Elle fut de renseigner insuffisamment sur l'abondance relative des essences exploitables en forêt. Combien d'exploitants sont venus en Côte d'Ivoire, combien de capitalistes leur ont prêté de l'argent, pensant qu'il y avait de vraies forêts d'acajous à exploiter dans cette colonie [...] L'exploitation doit être précédée d'une vraie chasse à l'arbre. Dans ces conditions, il est évident que l'exploitation des forêts coloniales est coûteuse et que leur valeur, elle, est diminuée d'autant [...] Aussi, en dépit de la beauté de certains bois et d'une élite de grands arbres, la forêt dense équatoriale est dans l'ensemble beaucoup moins riche que l'on a cru autrefois. L'exubérance de sa végétation a fait imaginer des possibilités que les vues objectives d'aujourd'hui obligent à réduire. Elle tend d'ailleurs à s'appauvrir de plus en plus » (Aubrèville, 1938 : 146).
- 12 Interdiction d'embaucher sous la barrière des 18 ans; repos hebdomadaires et chômage lors de certaines fêtes locales; salaire minimum de 7 francs de l'heure; heure supplémentaire payée 10 % de plus; indemnité de ration fixée à 3 francs 50; fourniture obligatoire si le chantier est supérieur à 100 ouvriers; à chaque camp de travail, une infirmière jusqu'à 100 hommes, 2 jusqu'à 300 hommes, 1 médecin au dessus (Bertin, 1929 : 1804).
- 13 Ainsi, en 1924, sur les 144 000 tonnes exportées de Côte d'Ivoire, 55 200 partirent pour les États-Unis; l'Angleterre, 18 700; la Belgique, 4400; l'Allemagne, 4300; l'Italie, 3800; la France et ses colonies n'en recevant que 58 000 tonnes (Anonyme, 1925 : 55).
- 14 « Il y a 45 000 tonnes en souffrance dans les ports de Hambourg-Brême et les stocks de notre grand port français Le Havre sont tels que les magasins et docks sont pleins, à tel point qu'il a fallu au dernier débarquement du *Bois Soleil* former 4000 tonnes d'okoumé en radeaux, les conduire et les laisser à flot dans un bassin d'Harfleur » (Pouzin, 1930 : 2333).



- 15 La société Kong, importante société coloniale avec un capital de 50 millions de francs, mise en liquidation en décembre 1931, après une perte de 8 millions pour l'exercice 1930 (*Bois et scieries*, n° 305, 10 janvier 1930); faillite de la *Société générale française de l'Afrique équatoriale*, concessionnaire de forêts à Majuha (Cameroun), S.A., « actuellement sans domicile connu », au capital d'un million de francs (n° 302, 25 novembre 1931 : 2760); dissolution par anticipation de la *Société congolaise d'exploitations forestières*, siège social Libreville (n° 317, juillet 1932 : 2996); pertes de 30 millions en 1930 pour la *Compagnie forestière Sangha-Oubangui* (n° 288, 10 avril 1931 : 2536), d'un peu plus de 26 millions de francs la même année pour la *Compagnie d'Exploitations africaines* (n° 289, 25 avril 1931 : 2552), etc.
- 16 « Le bilan CO<sup>2</sup>-O<sup>2</sup> est pratiquement nul dans une forêt naturelle non exploitée où la décomposition des tissus morts tombés au sol nécessite beaucoup d'oxygène. En revanche, le forestier qui exploite la forêt contribue à fournir un excès d'oxygène à l'atmosphère dans la mesure où il soustrait des bois à l'action des décomposeurs » (Rameau, 1991, cité par Arnould *et al.*, 1997 : 167).

## BIBLIOGRAPHIE

- A. L. (1929) Les forêts de l'AEF. *Bois et scieries*, 242 (16) : 1793-1794.
- ANONYME (1925) La prospérité de la Côte d'Ivoire. *Bulletin mensuel de l'Association des officiers des Eaux et Forêts*, 2 (16) : 54-56.
- (1928) Compte rendu du Congrès national du bois tenu à Lyon en 1928. *Bois et scieries*, 222 (15): 1456-145.
- ARNOULD, Paul *et al.* (1997) *Les forêts d'Europe*. Paris, Nathan Université.
- AUBRÉVILLE, André (1938) *La forêt coloniale - les forêts de l'Afrique occidentale française*. Paris, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- (1947) La mort des forêts de l'Afrique tropicale. Dans *Unasylya*, I (1) : 3-22.
- (1948) *Richesses et misères des forêts de l'Afrique Noire françaises. Missions forestières : AEF - Cameroun - AOF 1945-1946*. Paris, Imprimerie Jouve et Cie.
- BAILLY, Alphonse (1924) La vente des bois coloniaux en France. *Bois et scieries*, 134 (11) : 376-379.
- BARATIER, Colonel A. (1912) *Épopées africaines*. Paris, Arthème Fayard.
- BERDOULAY, Vincent et SOUBEYRAN, Olivier (2000) Milieu et colonisation dans le contexte de la modernité. Dans Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran (dir.) *Milieu, colonisation et développement durable : perspectives géographiques sur l'aménagement*, Paris, L'Harmattan, 2000 : 13-21.
- BERTIN, André (1920) Mission forestière coloniale. *Revue des Eaux et Forêts*, 3 (58) : 72-75.
- (1921) *Les bois coloniaux*. Paris, Émile Larose.
- (1925) Les bois coloniaux. Conférence prononcée le 27 mai 1925 à la station radiotéléphonique de la Tour Eiffel. *Bois et scieries*, 150 (12) : 217-219.
- (1929) La réglementation de la main-d'œuvre à Dakar. *Bois et scieries*, 242 (16) : 1804.
- CALANDRA, Lina Maria (2000) Protection de la nature et colonialisme : l'expérience de l'Afrique occidentale française. Dans Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran (dir.) *Milieu, colonisation et développement durable : perspectives géographiques sur l'aménagement*, Paris, L'Harmattan : 139-153.

- CHALLAYE, Félix (1935) *Un livre noir du colonialisme*. Paris, Les nuits rouges, réédition de 1998.
- CHAPLAIN, René (1913) Les forêts coloniales. Dans *Compte rendu des travaux du Congrès forestier international tenu à Paris du 16 au 20 juin 1913*, Paris, Touring-Club de France, pp. 158-166.
- CHEVALIER, Auguste (1909) *Première étude sur les bois de la Côte d'Ivoire*. Paris, A. Challamel.
- (1917) *La forêt et les bois du Gabon*. Paris, A. Challamel éditeur.
- CORVOL, Andrée et AMAT Jean-Paul, dir. (1994) *Forêt et Guerre*. Paris, L'Harmattan.
- COSTA FILHO P.P. (1991) *Mechanized Logging and the Damages Caused to Tropical Forests: Case of the Brazilian Amazon*. Communication présentée au 10<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, Paris, France.
- CREPEL, André (1934) La question du bois. Dans *Revue internationale du bois*, 11 (12) : 27-40.
- DAWKINS, H. C. (1958) *The Managements of Tropical High Forest, With Special Reference to Uganda*. Oxford, Imperial Forestry Institute.
- DUPLAQUET, Louis (1936) Une tournée forestière au Gabon. *Revue des Eaux et Forêts*, 3 (74) : 197-211.
- FOURY Pierre (1934) La question forestière au Cameroun. *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, 114 (32) : 128.
- HOUDAILLE, Commandant (1920) Étude sur les propriétés et l'exploitation des bois de la Côte d'Ivoire. *Revue des cultures coloniales*, VI : 131-136.
- HUSSON, Henri *et al.* (1906) *Notre Empire colonial*. Paris, Félix Alcan.
- J. D. M. (1923) Les bois de France. *Bois et scieries*, 113 (10) : 294.
- JONKERS, W. B. J. (1987) Vegetation Structure, Logging Damage and Silviculture in a Tropical Rain Forest in Suriname. Dans *Ecology and Management of Tropical Rain Forest in Suriname*, 3 : 15-28.
- LASSERRE, Guy (1955) Okoumé et chantiers forestiers du Gabon. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 30 (8) : 119-160.
- LAVAUDEN, Louis (1935) La forêt équatoriale africaine : son passé, son présent, son avenir. *Revue des Eaux et Forêts*, 4 (73) : 353-354.
- L. S. (1935) Un essai d'enrichissement de la forêt équatoriale. *Revue des Eaux et Forêts*, 7 (73) : 625-634.
- MADÉLIN, Edmond (1913) La production forestière dans les divers pays du globe. *Compte rendu des travaux du Congrès forestier international tenu à Paris du 16 au 20 juin 1913*, Paris, Touring-Club de France, pp. 369-384.
- MAINI, J. S. (1992) Développement durable des forêts. *Unasylva*, 43 (169) : 3-8.
- MÉLARD, Alphonse (1900) *Insuffisance de la production des bois d'œuvre dans le monde*. Paris, Imprimerie Nationale.
- MENIAUD, Jean (1936) Comment assurer la régularité et l'accroissement de la production en bois de choix des forêts coloniales. *Revue des Eaux et Forêts*, 6 (74) : 552-553.
- MIRABEL, Marcel (1926) L'Okoumé. *Bois et scieries*, 175 (13) : 685.
- MOELLER Émile (1929) Bois du Nord, bois des Colonies. *Bois et scieries*, 299 (16) : 2699-2700.

- NICHOLSON, D. I. (1979) *The Effects of Logging and Treatment on the Mixed Dipterocarp Forests of Southeast Asia*. Rome, rapport FAO.
- PADOCH, Christine et PELUSO, Nancy Lee (1996) *Bornea in Transition, People, Forest, Conservation and Développement*. Oxford University Press, Shah Alam.
- POUZIN, André (1930) Pour remédier à la crise du marché de l'okoumé. Dans *Bois et scieries*, 276 (17) : 2231-2234.
- PRAL, Régis (1913) La ressource forestière. *Compte rendu des travaux du Congrès forestier international tenu à Paris du 16 au 20 juin 1913*. Paris, Touring-Club de France, p. 479.
- PUYO, Jean-Yves (1996) *Aménagement forestier et enjeux scientifiques en France, de 1820 à 1940*. Pau, Département de Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, thèse de doctorat non publiée.
- (1998) De Suchet à Bugeaud : les expériences de l'Armée d'Aragon au service des premiers temps de la colonisation algérienne. Communication présentée au colloque *Rencontres Orient-Occident*, 12 mai 1998, Pau, France.
- (2000) De la théorie à la pratique : les forestiers français face au défi colonial. Dans Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran (dir.) *Milieu, colonisation et développement durable : perspectives géographiques sur l'aménagement*, Paris, L'Harmattan : 155-171.
- REDHEAD, J. R. (1960) An Analysis of Logging Damage in Lowland Rain Forest in Western Nigeria. *Nigeria Forest. Inf. Bull*, 10 : 12-25.
- R. G. D. (1921) L'avenir des forêts dans nos colonies. *Revue des Eaux et Forêts*, 9 (59) : 543-544.
- ROQUETTE-BUISSON, Comte (1908) *Le déboisement des Pyrénées*. Tarbes, Émile Croharé.
- ROUGET, Fernand (1919) *Pourquoi et comment il faut développer l'exploitation des bois coloniaux*. Paris, Émile Labrose.
- SARRAULT, Albert (1923) *La mise en valeur des colonies françaises*. Paris, Payot.
- SCHMITT, Lucien (1989) *Étude des peuplements naturels en forêt dense guyanaise : compte rendu de mise en application des traitements sylvicoles sur le dispositif de Paracou*. Nogent-sur-Marne, CIRAD.
- SOUBEYRAN, Olivier (1994) La mer du Sahara. *L'Aventure humaine*, 1 : 17-25.
- TERVER, Paul (1947) Le commerce des bois tropicaux. *Bois et Forêts des Tropiques*, 1 (12) : 55-60.
- VALDI, François (1931) *L'homme contre la forêt - le Gabon*. Paris, Librairie de la Revue française.
- VIVIER de STREEL, Édouard du (1934) Pour une politique forestière aux colonies. Dans *Revue internationale du bois*, 6-7 (12) : 41-54.